

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

Direction de la recherche

**SONDAGE AUPRÈS DES QUÉBÉCOIS USAGERS
DE MÉDECINES DOUCES**

Claire Villeneuve
Mathématicienne

Août 1991

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 REVUE DE LA LITTÉRATURE	3
1.1 Les solutions qu'apportent les Québécois à leurs problèmes sociaux et sanitaires	3
1.2 Et la santé, ça va?: rapport de l'enquête Santé Québec 1987	4
1.3 Les thérapies douces au Québec, Portrait des praticiennes et des praticiens	5
1.4 Les médecines douces et les assurances	6
1.5 Concept et paramètres	6
CHAPITRE 2 MÉTHODOLOGIE	7
2.1 La population cible et la base de sondage	7
2.2 La cueillette des données et la pondération	7
2.3 La définition de l'univers des médecines douces	8
CHAPITRE 3 RÉSULTATS	9
3.1 "COMBIEN ?": Le taux de recours aux médecines douces	9
3.2 "QUI, COMMENT ?": Les caractéristiques des praticiens	11
3.2.1 Type de praticiens consultés	13
3.2.2 Fréquence de consultation	13
3.2.3 Efficacité perçue	14
3.2.4 Formation perçue	14
3.2.5 Appartenance perçue à une corporation professionnelle	14
3.2.6 Vente de produits	15
3.3 "POURQUOI ?": Les caractéristiques de la consultation	15
3.3.1 Problèmes ou besoins ayant justifié la consultation	16
3.3.2 Consultation préalable d'un médecin	17
3.3.3 Raison du choix d'un praticien de médecines douces	17
3.3.4 Personne ayant référé au praticien de médecines douces	18
3.3.5 Possession d'une assurance-maladie privée	19

CONCLUSION 20

ANNEXE 1 Le questionnaire

ANNEXE 2 Questions sur la consultation en médecines douces
pour les enquêtes décrites en 1.1 et 1.2

LISTE DES TABLEAUX

		<u>Page</u>
Tableau 1	Évolution du taux de recours aux médecines douces par les adultes québécois, entre 1986 et 1990-1991. . .	9
Tableau 2	Taux de recours aux médecines douces par les adultes québécois selon la région, l'âge, la scolarité, le revenu familial, la taille du ménage, la langue d'entrevue, le sexe et le nombre de thérapeutes consultés, 1990-1991.	10
Tableau 3	Types de praticiens de médecines douces consultés par les adultes québécois, par rapport à l'ensemble de la population et chez les usagers, nombre moyen de visites par personne et efficacité perçue, 1990-1991. .	12
Tableau 4	Nombre de praticiens consultés qui étaient aussi membres d'une corporation professionnelle selon les adultes québécois, 1990-1991.	15
Tableau 5	Problèmes de santé ou besoins ayant justifié la consultation en médecines douces par les adultes québécois, 1990-1991.	16
Tableau 6	Principale raison évoquée par les adultes québécois ayant eu recours aux praticiens de médecines douces, 1990-1991	17
Tableau 7	Personne ayant référé les adultes québécois aux praticiens de médecines douces consultés, 1990-1991 . .	18
Tableau 8	Type d'assurance-maladie privée possédée par les adultes québécois ayant consulté des praticiens de médecines douces, 1990-1991.	19

INTRODUCTION

La loi prévoit que l'Office des professions suggère, lorsqu'il le juge opportun, la création de nouvelles corporations professionnelles.

Dans le but de préparer adéquatement sa décision sur la reconnaissance éventuelle de pratiques nouvelles dans le secteur de la santé, l'Office des professions a entrepris une vaste consultation sur les médecines dites douces.

En effet, l'ampleur du phénomène et la très grande diversité des techniques et approches a amené l'Office à parfaire ses connaissances dans le domaine. Il a donc évalué plusieurs médecines douces afin de déterminer s'il y avait lieu de protéger le public en précisant un encadrement légal qui leur serait adapté.

Après avoir longuement consulté des praticiens de médecines douces, des professionnels reconnus (médecins, pharmaciens, diététistes, physiothérapeutes...), des écoles de formation en médecines douces, des laboratoires pharmaceutiques et des organismes de réglementation, l'Office a constaté la nécessité de mener un sondage auprès des québécois usagers de médecines douces.

Les informations ainsi obtenues permettront de connaître la situation réelle des médecines douces, du point de vue du public, et de confirmer ou d'infirmer plusieurs préjugés véhiculés par les médias ou le milieu des médecines douces tels que: "Le tiers de la population consulte des praticiens de médecines douces", "Des gens de tous âges et revenus consultent en médecines douces", "Tous ceux qui consultent en médecines douces ont déjà vu un médecin pour leur problème de santé", "Qu'ils aient ou non une assurance, les gens consultent en médecines douces, même s'il leur faut payer la visite".

Puisque ce sondage s'ajoutait aux autres études^{1 2} déjà réalisées, l'Office ne voulait nullement couvrir tous les aspects entourant les médecines douces. Il devait donc être concis et répondre aux objectifs suivants:

- déterminer, pour 1990-1991 (d'avril 90 à mars 91), l'incidence du phénomène de recours aux praticiens de médecines douces, par les adultes québécois;
- connaître les principales caractéristiques des praticiens et des consultations et les perceptions du public qui y sont reliées.

¹ Office des professions du Québec, Direction de la recherche, Étude sur les thérapies manuelles et le massage, mai 1991, 48 p.

² Office des professions du Québec, Direction de la recherche, Étude sur l'homéopathie et les médications naturelles, mai 1991, 47 p.

Le chapitre 1 présente les principales études québécoises sur le phénomène des médecines douces et en particulier celle ayant servi de base au présent sondage.

Le chapitre 2 explique sommairement la méthodologie scientifique utilisée pour cette recherche.

Le chapitre 3 expose les résultats du sondage. On y retrouve la proportion d'adultes québécois ayant eu recours aux médecines douces, le type de praticiens consultés, les raisons de la consultation et certaines caractéristiques de cette consultation.

La conclusion met en relief les principales constatations de cette étude et tente de remettre dans sa juste perspective sociale le phénomène des médecines douces au Québec.

CHAPITRE 1

REVUE DE LA LITTÉRATURE

Certaines pratiques alternatives sont établies au Québec depuis 30 ou 40 ans, comme la naturopathie ou la phytothérapie (herboristerie). Plus tôt dans les années 20, il y avait à Montréal un hôpital et une association homéopathiques qui ont cessé d'exister faute de médecins utilisant cette pratique. Mais l'avènement des médecines dites douces s'est plutôt effectué au début des années 70 avec la reconnaissance légale de la chiropratique et l'introduction de l'acupuncture. Depuis, leur nombre, leur variété, leur notoriété et leur popularité sont en constante évolution.

Plusieurs études ont été menées en vue de mieux connaître ce phénomène à partir des différents points de vue d'où ils peuvent être envisagés, comme les usagers de médecines douces, les praticiens, les services offerts ou l'évaluation de ces services.

Quelques études stratégiques ont servi de base à la présente recherche. Elles ont permis d'une part, d'estimer préalablement le taux de recours aux médecines douces par les adultes québécois afin d'orienter la méthodologie vers les bons paramètres; d'autre part, l'une d'entre elles a fourni un concept de "médecines douces" élaboré et testé par des universitaires, permettant ainsi à l'Office de constater l'évolution du phénomène par rapport à une définition et un moment précis dans le temps.

Voici les principaux éléments retenus dans chacune d'elles.

1.1 Les solutions qu'apportent les Québécois à leurs problèmes sociaux et sanitaires³

Cette enquête commandée par la Commission Rochon a été conduite afin de décrire comment, en 1987, les Québécois tentaient de régler leurs problèmes sociaux et de santé. Une partie du sondage portait sur les comportements de consommation et les opinions des Québécois en matière de services sociaux et de santé. 2 114 adultes québécois ont été interviewés.

L'étude affirme que 14% des Québécois ont déjà consulté un praticien de médecines douces au cours de leur vie, sans limite temporelle, et que 11,4% l'ont fait l'année précédant l'enquête, soit en 1986. L'erreur d'échantillonnage de cette enquête était de 2,2%, au maximum, pour un niveau de confiance de 95%. Ainsi, le recours aux médecines douces pouvait se situer entre 9,2% à 13,6%, soit 11,4% ± 2,2%.

³ RENAUD, M., JUTRAS, S., BOUCHARD, P., Les solutions qu'apportent les québécois à leurs problèmes sociaux et sanitaires, Rapport présenté à la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, Recherche no 6, Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la prévention en santé et en sécurité du travail (GRASP/sst), Université de Montréal, août 1987, 282 p.

Pour estimer cette consultation, l'expression "médecines douces" a été définie de la façon suivante: "des médecines qui n'utilisent pas ou très peu les substances chimiques."

Les auteurs concluent: "Si l'on fait exception de la chiropratique (7,8%) et de l'acupuncture (4,3%), les pratiques alternatives semblent relativement marginales."

D'ailleurs, dans un article publié dans Sciences Sociales et Santé⁴, Jutras et al. insistent sur le fait que "le recours à ces médecines par la population en général est plus faible que ne le laissent croire les débats publics... Ces pratiques, impliquant des déboursés, sont relativement marginales et ne constituent encore qu'un second recours pour les utilisateurs."

La réalité est donc largement en deçà du taux de recours aux médecines douces de 28,5% cité dans le Rapport de la Commission Rochon. Cette donnée, résultat d'une erreur de rédaction, a été largement diffusée⁵; elle induit non seulement le public en erreur, mais aussi les décideurs et surtout les praticiens de médecines douces qui croient à tort que la population se détourne "largement" de la médecine scientifique, à leur avantage.

La mise à jour des résultats de cette enquête revêt donc une importance toute particulière, étant donné leur impact sur les décisions qui seront prises concernant la reconnaissance des médecines douces.

1.2 Et la santé, ça va?: rapport de l'enquête Santé Québec 1987⁶

L'enquête Santé Québec a pour objet de recueillir des informations pertinentes sur la santé de la population québécoise, auprès de 32 000 sujets.

Son édition de 1987, révèle que seulement 0,3% des Québécois ont consulté un praticien alternatif "au cours des deux dernières semaines", c'est-à-dire un praticien utilisant un titre non réglementé au Québec (notre définition). Si l'on ajoute les consultations en chiropratique et en

⁴ JUTRAS, S., GUYON, L., RENAUD, M., DANDURAND, R., BOUCHARD, P., Comment les Québécois se tirent-ils d'affaire? Un défi lancé aux chercheurs de sciences humaines, Sciences Sociales et Santé, vol. VII, no.4, décembre 1989, pp. 69-93.

⁵ À titre d'exemples: Guide Ressources, Novembre-décembre 1988, p. 18; Diagnostic chiropratique, Décembre 1990, p. 5; La Presse, 8 décembre 1990, p. A-9; La Presse, 12 juin 1991, p. B-2; BLAIS M., Le guide des médecines douces et autres pratiques, Stanké, 1991, p. 8.

⁶ EMOND, A. et al., Et la santé, ça va?: rapport de l'enquête Santé Québec 1987, Ministère de la Santé et des Services sociaux conjointement avec les Départements de santé communautaire, Tome 1, Les publications du Québec, Québec, 1988, 337 p.

acupuncture, s'élevant à 1,1%, l'impact des médecines douces serait de 1,4%, donc très mineur, considérant que 22% des Québécois ont consulté un ou plusieurs professionnels de la santé reconnus, au cours de la même période.

La grande différence entre les résultats de Santé Québec et l'enquête de Renaud et al., concernant la consultation en médecines douces (1,4% vs 11%), provient de la formulation des questions. En effet, Santé Québec ne nomme aucune médecine douce, les répondants énumérant de leur propre initiative les praticiens alternatifs consultés, en plus des professionnels de la santé reconnus, alors que dans l'enquête de Renaud et al. on présente aux répondants une liste explicite de 11 praticiens alternatifs susceptibles d'avoir été consultés. Le texte de ces questions est présenté en Annexe 2.

1.3 Les thérapies douces au Québec, Portrait des praticiennes et des praticiens

L'objectif de cette étude était de décrire et d'analyser le phénomène culturel de l'émergence des thérapies douces au Québec en traçant le portrait des praticiens et en établissant le profil et le contexte de leur pratique.

Cette étude a tenté d'évaluer le nombre de praticiens exerçant au Québec. Les auteures soutiennent que: "...le nombre total de personnes qui gagnent leur vie (ou qui tentent de le faire) en pratiquant une ou des thérapies douces au sens où elles sont définies dans le présent rapport est bien en deçà de 7 000." Près de 1 000 personnes ont été identifiées; ce nombre n'est pas très élevé. Par contre, si l'on compte le nombre de membres des diverses associations existantes, il pourrait atteindre environ 2 000 personnes, ou même un peu plus.

Cela représente toutefois une très faible proportion des intervenants en santé, puisque les professionnels reconnus étaient près de 130 000, en 1990-1991. Il ne faut pas perdre de vue que beaucoup de professionnels (médecins, infirmières, vétérinaires, pharmaciens, psychologues, physiothérapeutes) utilisent, dans le cadre de leur pratique, des méthodes qui sont perçues comme des médecines douces (homéopathie, ostéopathie, massage, nutrition) par le public. Les compagnies d'assurances remboursent d'ailleurs une partie des honoraires défrayés par leurs patients. Ceci peut être une explication de la surestimation du nombre de praticiens de médecines douces retrouvée dans la documentation.

De là l'intérêt de tenter de connaître la perception du public concernant non seulement les différentes pratiques utilisées mais aussi le statut professionnel des praticiens consultés.

⁷ ROUSSEAU, N., SAILLANT, F., DESJARDINS, D., Les thérapies douces au Québec, Portrait des praticiennes et des praticiens, Centre de recherche sur les services communautaires et École des sciences infirmières, Université Laval, Novembre 1989, 304 p.

1.4 Les médecines douces et les assurances⁸

Dans cette modeste étude, l'Office des professions a cherché à identifier l'ampleur du phénomène des médecines douces, en estimant la masse monétaire qu'elles représentent en terme de remboursements par les compagnies d'assurances maladie privées, comparativement aux remboursements consentis pour des services de professionnels reconnus.

En 1989, les compagnies d'assurances privées faisant affaires au Québec ont remboursé à leurs clients un montant estimé de 23,6 millions \$ pour des consultations de santé, non remboursées par la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Environ 3% (600 000 \$) sont allés pour des pratiques non réglementées (naturopathie, ostéopathie, homéopathie, phytothérapie) et 97% (23M \$) ont servi à rembourser les services de praticiens reconnus (chiropraticien, physiothérapeute, acupuncteur, podiatre et psychologue). De plus, dans cette tranche, plus de la moitié des remboursements, soit 59% (14M \$), ont été versés pour les services d'un chiropraticien.

Cette étude a aussi permis d'estimer qu'environ 20% à 25% des Québécois (adultes et enfants) sont couverts par une assurance-maladie privée.

Même si toutes les compagnies répondantes s'entendent pour dire que le phénomène est appelé à prendre de l'ampleur, on peut constater encore une fois que les médecines douces occupent une toute petite proportion des activités du secteur des assurances de personnes.

1.5 Concept et paramètres

Dans le but de demeurer très près de la définition utilisée par Renaud et al. (1987) mais aussi pour la préciser, le concept suivant a été retenu:

- **Les médecines douces sont des médecines qui n'utilisent pas ou très peu les substances chimiques, ni la chirurgie.**

Concernant l'estimation de l'ampleur du phénomène, la revue de la littérature ne laissait présager qu'une très légère augmentation du **taux de recours aux médecines douces** par rapport à 1986; cette proportion **devait donc se situer entre 11% et 15%, en 1990-1991.**

Pour obtenir un nombre suffisant de répondants, soit de 300 à 400 personnes, l'échantillon de départ devait être décuplé, donc **comprendre entre 3 000 et 4 000 personnes.**

⁸ VILLENEUVE, C., CHARTRÉE, B., Les médecines douces et les assurances, Office des professions du Québec, Décembre 1990, 12 p.

CHAPITRE 2

MÉTHODOLOGIE

Toutes les opérations de sélection de l'échantillon, de cueillette des données et de traitement informatique des résultats ont été réalisées par la firme SOM inc. de Sainte-Foy.

2.1 La population cible et la base de sondage

La population cible visée était l'ensemble des adultes québécois. Un échantillon stratifié non proportionnel (Montréal, Québec et ailleurs en province) fut constitué.

La base de sondage étant conceptuelle, elle a été élaborée à l'aide de la méthode de génération aléatoire des numéros de téléphone. L'avantage principal de cette méthode est qu'elle permet de rejoindre les ménages ayant un numéro confidentiel.

2.2 La cueillette des données et la pondération

Les données ont été recueillies par entrevues téléphoniques assistées par ordinateur, dans le cadre de quatre éditions du sondage omnibus SOM-R, en mars, avril, mai et juin 1991.

Jusqu'à cinq appels ont été effectués pour rejoindre les répondants. Une grille de sélection, basée sur la méthode de Kish, a permis de sélectionner aléatoirement chaque répondant, en fonction de son rang dans le ménage.

Au total, 4 013 entrevues ont été complétées. La marge d'erreur échantillonnale sur le taux de recours aux médecines douces s'élève à 1,4% au niveau de confiance de 95%. La marge d'erreur échantillonnale sur les proportions estimées pour l'ensemble des répondants ayant eu recours aux médecines douces est d'au plus 5,3% au niveau de confiance de 95%.

Les résultats ont été pondérés à deux niveaux. Une première pondération par le nombre d'adultes dans le ménage permet de prendre en compte les probabilités de sélection des individus, les adultes appartenant à de petits ménages ayant plus de chances d'être choisis. Une deuxième pondération effectuée à partir des distributions conjointes d'âge et de sexe de la population corrige la représentativité imparfaite des trois strates régionales.

2.3 La définition de l'univers des médecines douces

Une confusion certaine existe au Québec, et ailleurs dans le monde, lorsque l'on fait référence aux médecines douces. Même s'il peut être facile de s'entendre sur le concept de départ, c'est-à-dire **des médecines qui n'utilisent pas ou très peu les substances chimiques, ni la chirurgie**, l'univers couvert par ce concept dépend largement de l'intervenant qui le regarde.

En effet, les médecines douces sont souvent appelées médecines alternatives. Mais alternatives à quoi?

Il peut s'agir de toute intervention en santé, pour autant qu'elle soit **alternative aux médicaments chimiques et à la chirurgie**.

Il peut aussi s'agir de toute intervention en santé par une personne non réglementée, donc **alternative au système professionnel**.

On peut considérer qu'il s'agit de toute intervention en santé **alternative à la médecine moderne et scientifique**.

Il pourrait s'agir de toute intervention en santé par une personne non rémunérée par la Régie de l'assurance-maladie ou non salariée d'une institution, donc **alternative au réseau de la santé et des affaires sociales**.

C'est pour cela qu'il faut comprendre et admettre que la perception du public relativement aux médecines douces est basée sur ses connaissances intuitives et sur ses expériences, et non sur les lois et règlements des systèmes professionnel et de santé du Québec.

CHAPITRE 3

RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats du sondage réalisé par l'Office des professions.

3.1 "COMBIEN ?": Le taux de recours aux médecines douces

En 1990-1991, 14,1% (567 sur 4 013) des adultes québécois ont consulté une ou plusieurs personnes qui soignent leurs patients avec des médecines douces, c'est-à-dire des médecines qui n'utilisent pas ou très peu les substances chimiques, ni la chirurgie.

Le taux de recours aux médecines douces pourrait varier de 12,7% à 15,5%, soit $14,1\% \pm 1,4$, si l'on considère l'erreur d'échantillonnage. Comme ce phénomène était évalué à $11,4\% \pm 2,2$ en 1986, on peut affirmer qu'il a progressé en moyenne d'un peu moins de 1% par année. Le tableau 1 illustre cette évolution.

Tableau 1

Évolution du taux de recours aux médecines douces
par les adultes québécois, entre 1986 et 1990-1991

	Année	Taux de recours	Erreur d'échantillon	Échantillon	Intervalle
	1990-91	14,1%	$\pm 1,4\%$	4 013	12,7% à 15,5%
	1986	11,4%	$\pm 2,2\%$	2 114	9,2% à 13,6%
Différence	4 ans	2,7%	----	----	3,5% à 2,1%
Moyenne	1 an	0,75%	----	----	0,8% à 0,5%

Le portrait type de l'utilisateur moyen de médecines douces (pour ne pas dire de l'utilisateur) pourrait ressembler à ceci: une femme de langue française, âgée entre 35 et 44 ans, possédant une scolarité et un revenu familial élevés, soit respectivement de 13 à 15 ans et 45 000\$ et plus, appartenant à un ménage de quatre personnes, donc étant fort probablement mère de famille, et résidant à l'extérieur des deux grands centres urbains.

Les personnes utilisant le moins les médecines douces sont les hommes et les gens âgés de 65 ans et plus, ayant une faible scolarité, soit 6 ans et moins, et un faible revenu, soit moins de 15 000\$, habitant seuls ou dans un ménage de 5 personnes et plus. Les personnes de langue anglaise sont

vraiment moins attirées par le mouvement des médecines douces que l'ensemble de la population.

La très grande majorité des utilisateurs (75%, 414) n'ont consulté qu'un praticien de médecines douces au cours de 1990-1991.

Le tableau 2 décrit en détail cette réalité.

Tableau 2

Taux de recours aux médecines douces
par les adultes québécois selon la région,
l'âge, la scolarité, le revenu familial,
la taille du ménage, la langue d'entrevue, le sexe et
le nombre de thérapeutes consultés, 1990-1991

% LIGNE	OUI	NON
ENSEMBLE (n: 4013)	14	86
STRATE		
Québec métro. (n: 1201)	12	88
Montréal métro. (n: 1817)	13	87
Ailleurs en province (n: 995)	16	84
ÂGE		
18 - 24 ans (n: 531)	14	86
25 - 34 ans (n: 1026)	15	85
35 - 44 ans (n: 999)	18	82
45 - 54 ans (n: 554)	15	85
55 - 64 ans (n: 412)	12	88
65 et plus (n: 480)	9	91
SCOLARITÉ		
6 et moins (n: 295)	10	90
7 - 12 (n: 1821)	13	87
13 - 15 (n: 972)	18	82
16 et plus (n: 894)	15	85
REVENU FAMILIAL		
Moins de 15 000 (n: 625)	11	89
15 - 24 000 (n: 548)	13	87
25 - 34 000 (n: 613)	15	85
35 - 44 000 (n: 511)	14	86
45 - 54 000 (n: 338)	18	82
55 000 et plus (n: 693)	19	81
Refus (n: 685)	9	91

Tableau 2 (suite)

% LIGNE	OUI	NON
TAILLE DU MÉNAGE		
1 (n: 841)	11	89
2 (n: 1228)	14	86
3 (n: 829)	15	85
4 (n: 729)	17	83
5 et + (n: 366)	9	91
LANGUE D'ENTREVUE		
Français (n: 3709)	15	85
Anglais (n: 304)	5	95
SEXE		
Homme (n: 1694)	11	89
Femme (n: 2319)	17	83
NOMBRE DE THÉRAPEUTES CONSULTÉS		
1 (n: 414)	75 *	--
2 (n: 89)	16	--
3 (n: 31)	6	--
4 et plus (n: 18)	3	--

* Pourcentage colonne

3.2 "QUI, COMMENT ?": Les caractéristiques des praticiens

Cette section décrit les caractéristiques des praticiens consultés par 14,1% des adultes québécois. **Tous les pourcentages qu'on y retrouve sont en fonction des usagers de médecines douces et non de l'ensemble de la population du Québec, à moins d'indication contraire.**

Le tableau 3 contient les résultats discutés dans les trois sous-sections suivantes.

Tableau 3

Types de praticiens de médecines douces consultés par les adultes québécois, par rapport à l'ensemble de la population et chez les usagers, nombre moyen de visites par personne et efficacité perçue, 1990-1991

Praticiens de médecines douces	Ensemble de la population (n: 4013)		Chez les usagers (n: 567)		Nombre de fois en 1990-1991	Efficacité perçue		
	%*	%	%*	n		Très efficace	Assez-Peu efficace	Inefficace
	%*	%	%*	n	moyenne	%	%	%
Chiropraticien	4,4	95,6	31	176	12,9	52	47	1
Acupuncteur	3,2	96,8	23	130	6,9	56	40	4
Homéopathe	2,8	97,2	19	111	4,0	53	45	2
Massothérapeute	1,9	98,1	13	75	23,0**	66	34	-
Naturopathe	1,8	98,2	12	71	5,7	48	48	4
Phytothérapeute	1,1	98,9	8	45	7,1	45	47	7
Ostéopathe	0,8	99,2	7	31	6,8	66	34	-
Réflexologue	0,6	99,4	4	25	12,5	44	37	19
Ramancheur	0,5	99,5	3	20	2,3	55	41	4
Orthothérapeute	0,3	99,7	2	14	6,1	25	70	5
Psychothérapeute	0,2	99,8	1	10	15,0	42	58	-
Autres***	1,5	98,5	10	61	13,8	40	54	6
Consultation d'au moins un praticien	14,1	85,9	100	769	14,2	49	46	5

* Possibilité de consultations multiples.

** Coefficient de variation très élevé; six répondeurs y sont allés jusqu'à 300 fois en un an.

*** Les dix plus fréquents: physiothérapeute, médecin, magasins d'aliments naturels, hypnologue, pharmacien, diététiste, psychologue, iridologue, kinésithérapeute et dérivés de l'acupuncture.

3.2.1 Type de praticiens consultés

En 1990-1991, comme en 1986, un peu moins de la moitié des consultations en médecines douces se font chez le chiropraticien (4,4%) et/ou l'acupuncteur (3,2%), pour une somme de 7,6%, par rapport à l'ensemble de la population. Si l'on enlève les personnes comptabilisées deux fois à cause de la double consultation, on obtient 6,7 % sur 14,1%, soit 47,5% des utilisateurs.

Tout en demeurant relativement faible, la popularité de l'homéopathie et de la massothérapie a augmenté, passant de 0,9% et 0,7%, en 1986, à 2,8% et 1,9%, en 1990-1991.

Les autres pratiques étudiées sont demeurées stables et attirent 1,8% ou moins de la population. La dernière catégorie, regroupant tout autre praticien déclaré par les répondants regroupe à part égale des professionnels reconnus (physiothérapeute, médecin, pharmacien, diététiste, psychologue et podiatre) et des personnes pratiquant sans réglementation professionnelle particulière (vendeurs dans les magasins d'aliments naturels, hypnologue, iridologue, kinésithérapeute, sage-femme, sexologue et une dizaine d'autres pratiques dérivées de l'acupuncture, de la gymnastique et des thérapies énergétiques). La première colonne du tableau 3 présente ces résultats.

Le chiropraticien tient la première place étant consulté par 31% des usagers de médecines douces. Sa clientèle type est la même que celle des praticiens en général, soit les femmes de 34 à 45 ans ayant une scolarité et un revenu familial élevés.

L'acupuncteur vient en deuxième lieu avec 23% des usagers. Il attire autant les femmes que les hommes, il est très populaire auprès des 55 à 64 ans ayant un revenu élevé, soit 55 000\$ et plus.

L'homéopathe et le massothérapeute sont consultés par 19% et 13% de la clientèle en médecines douces. Leurs services sont recherchés par des personnes de toutes les provenances, l'homéopathie suscitant un intérêt particulier chez les anglophones.

Finalement, le naturopathe est consulté par 12% des usagers, principalement des femmes âgées de 65 ans et plus, demeurant seules et ayant une scolarité et un revenu moyens.

3.2.2 Fréquence de consultation

Les usagers de médecines douces ont effectué une moyenne de 14,2 visites à leurs praticiens en 1990-1991.

Parmi les quatre pratiques les plus utilisées, c'est le massage qui semble créer les comportements de consommation les plus forts. Une moyenne de 23 fois par année correspond à deux visites par mois pour chaque usager, ce qui est énorme. Cela contribue à soutenir la thèse de l'Office des professions qui veut que le massage ait principalement un but de détente et ne soit pas utilisé à des fins thérapeutiques.

Quant au nombre de visites effectuées par les patients, le chiropraticien tient bien la deuxième place avec une moyenne de 12,9 fois par année. Cela représente une visite par mois, ce qui constitue aussi une assez forte consommation de soins de santé. Les 14 millions \$ remboursés par les compagnies d'assurances maladie privées en font foi.

On va chez l'acupuncteur 6,9 fois par année, ce qui correspond bien aux cinq à dix visites habituellement requises pour amorcer la solution d'un problème de santé, par cette thérapie énergétique.

La notoriété de l'homéopathie et le nombre de ses praticiens étant en constante progression, en raison de l'intérêt des pharmaciens, il est à prévoir que le nombre de consultations dépassera rapidement les 4,0 visites par année, au cours des deux ou trois prochaines années.

3.2.3 Efficacité perçue

Il est très intéressant de constater que la moitié (49,3%) des gens prétendent que le traitement reçu a été très efficace. Ce niveau de satisfaction est sûrement relié aux effets bénéfiques ressentis par les usagers, mais aussi au fait que des honoraires ont dû être versés au praticien consulté et que souvent, les personnes qui pratiquent des médecines douces, qu'elles soient professionnelles reconnues ou non, prennent plus de temps avec leurs clients.

Les deux pratiques jugées les plus efficaces sont la massothérapie et l'ostéopathie (66%, très efficace); celle qui suscite le moins de satisfaction est l'orthothérapie (25%, très efficace).

3.2.4 Formation perçue

Une forte majorité des usagers de médecines douces, soit 82%, croit que le thérapeute consulté a étudié dans un établissement reconnu comme un cégep ou une université. 10% croient que non et 8% ne le savent pas.

3.2.5 Appartenance perçue à une corporation professionnelle

Si l'on additionne tous les praticiens consultés, on en arrive à un total de 769 dont 336 (176 + 130 + 30) (43,6%) sont identifiés par un titre réservé, par le public, et 433 (56,3%) sont perçus comme utilisant un titre non réglementé (voir le tableau 3).

50,9% des usagers de médecines douces disent avoir consulté un ou plusieurs professionnels reconnus. Sur le total de 769 praticiens de médecines douces mentionnés, on en arrive à un total de 356 (46,3%) qui seraient membres d'une corporation professionnelle, selon les répondants. Ainsi, les 413 autres (53,7%), sont perçus comme n'étant membres d'aucune corporation. Le tableau 4 présente ces résultats.

Ainsi, 43,6% des praticiens de médecines douces sont identifiés par un titre réservé mais 46,3% de l'ensemble de ces praticiens seraient des professionnels reconnus, selon leurs clients.

Il y a donc un certain nombre de personnes qui sont perçues comme praticiennes de médecines douces et identifiées par des titres non réglementés mais qui seraient tout de même membres de corporations professionnelles.

Tableau 4

Nombre de praticiens consultés qui étaient aussi membres d'une corporation professionnelle selon les adultes québécois, 1990-1991

Nombre de praticiens	Usagers		Professionnels reconnus
	n	%	n
Aucun	242	44,2	-
Un	227	41,5	227 (227 x 1)
Deux	34	6,3	68 (34 x 2)
Trois	13	2,3	39 (13 x 3)
Quatre	3	0,5	12 (3 x 4)
Cinq	2	0,3	10 (2 x 5)
Ne sait pas	27	4,9	-
Total	547	100,0	356

3.2.6 Vente de produits

Une bonne proportion (44,5%, 245) des Québécois consultant des praticiens de médecines douces déclarent que ceux-ci vendent des produits reliés au traitement proposé.

3.3 "POURQUOI ?": Les caractéristiques de la consultation

Cette section décrit les caractéristiques des consultations en médecines douces effectuées par les adultes québécois. **Tous les pourcentages qu'on y retrouve sont en fonction des usagers de médecines douces et non de l'ensemble de la population du Québec.**

3.3.1 Problèmes ou besoins ayant justifié la consultation

Les Québécois déclarent consulter des praticiens de médecines douces principalement pour des problèmes de santé chroniques (54,5%) tels que l'arthrite, les problèmes digestifs, les migraines, les allergies, les maladies de peau, l'asthme, les maux de dos et l'insomnie passagère. Les personnes âgées de 65 ans et plus habitant à l'extérieur des deux centres urbains consultent plus souvent pour cette raison. De plus, les gens souffrant de maladies chroniques sont les plus grands consommateurs de ces approches nouvelles car ils consultent une plus grande variété de praticiens. Autrement dit, ils sont à la recherche d'une solution à leurs problèmes.

Les problèmes courants tels que la grippe, le rhume, la fatigue et l'obésité viennent en deuxième lieu avec 23,5% des consultations. Les femmes tentent plus que la moyenne de régler ce type de problèmes avec les médecines douces.

Les gens qui souffrent de maladies graves telles que le cancer, la sclérose en plaque ou le diabète, de problèmes psychologiques ou de toxicomanie ne consultent pas ou très peu en médecines douces.

Ce modèle de consultation est exactement le même que celui identifié par Renaud et al., en 1987 (voir note 3).

Tableau 5

Problèmes de santé ou besoins
ayant justifié la consultation en médecines douces
par les adultes québécois, 1990-1991

Problèmes ou besoins	oui		non	
	n	%	n	%
Pour des maladies chroniques	302	54,5	252	45,5
Pour des problèmes courants	130	23,5	424	76,5
Pour de la détente	68	12,3	486	87,7
De façon préventive	57	10,4	496	89,6
Pour de la croissance personnelle	26	4,6	528	95,4
Pour des problèmes psychologiques	22	3,9	532	96,1
Pour des maladies graves	21	3,7	533	97,3
Pour des problèmes de toxicomanie	14	2,4	540	97,6
Pour un autre besoin	69	12,4	485	87,6

3.3.2 Consultation préalable d'un médecin

Plus du tiers des Québécois (36,1%) qui ont dit avoir consulté un praticien de médecines douces n'avait pas préalablement vu un médecin, contrairement à ce qui est souvent affirmé par les tenants des médecines douces.

L'identification du chiropraticien, de l'acupuncteur et même du physiothérapeute ou du pharmacien comme praticien de médecines douces dans l'esprit du public explique la plausibilité de ce résultat, puisqu'il s'agit de professionnels reconnus de première ligne au Québec.

3.3.3 Raison du choix d'un praticien de médecines douces

Les Québécois vont voir des praticiens de médecines douces, même s'il leur faut payer la consultation, surtout parce qu'ils croient que la médecine officielle ne peut plus rien ou très peu pour eux (28,8%, 155).

En second lieu, il y vont suite à une forte recommandation d'une personne de confiance (19,6%,106).

C'est ensuite pour ne plus prendre de médicaments (16,6%,89) et par choix pour une approche globale de santé (16,3%, 88) qu'ils essaient ces nouvelles méthodes.

Parmi les autres raisons évoquées on retrouve: parce que ces praticiens prennent plus de temps et sont plus humains avec leurs clients, pour éviter une opération et parce que c'est payé par la CSST ou les assurances. Finalement, une perle qu'on ne peut passer sous silence, un répondant a déclaré avoir consulté en médecines douces parce qu'il était déjà médecin!

Tableau 6

Principale raison évoquée par
les adultes québécois ayant eu recours
aux praticiens de médecines douces, 1990-1991

Raison	n	%
Parce que la médecine officielle ne pouvait plus rien ou très peu pour eux	155	28,8
Suite à une forte recommandation de quelqu'un de confiance	106	19,6
Pour ne plus prendre de médicaments	89	16,6
Par choix pour une approche globale de santé	88	16,3

Tableau 6 (suite)

Raison	n	%
Par curiosité pour les thérapies douces en général	51	9,4
Pour une autre raison	36	6,7
Ne sait pas	14	2,6
Total	539	100,0

3.3.4 Personne ayant référé au praticien de médecines douces

C'est majoritairement un parent, un ami ou une relation personnelle qui a référé le répondant au thérapeute de médecines douces consulté (66,3%, 366).

C'est ensuite la publicité qui amène le public chez ces praticiens (19,5%, 108).

Il faut souligner que près de 10% des Québécois ayant consulté en médecines douces ont été référés par un médecin ou un professionnel reconnu. Cela n'est pas surprenant, car près de la moitié des consultations se feraient auprès de membres du système professionnel.

Tableau 7

Personne ayant référé les adultes québécois aux praticiens de médecines douces consultés, 1990-1991

Personne	n	%
Un parent, un ami ou une relation personnelle	366	66,3
Eux-mêmes, par la publicité	108	19,5
Un médecin	44	8,0
Un autre professionnel reconnu	10	1,8
Un autre thérapeute de médecines douces	10	1,8
Toute autre personne (prêtre, professeur)	9	1,7
Ne sait pas	5	0,8
Total	552	100,0

3.3.5 Possession d'une assurance-maladie privée

Un peu plus de la moitié (53,3%, 290) des personnes ayant recours aux médecines douces détiennent une assurance-maladie privée. C'est un taux deux fois plus élevé que dans la population en général où 20% à 25% des personnes sont couvertes par une telle assurance. On peut donc affirmer que la possibilité du remboursement du coût des services reçus incite les gens à consulter en pratique privée et à "essayer" différentes médecines douces.

Si l'on considère la proportion des usagers qui possèdent une assurance-maladie privée remboursant pour au moins un des services reçus, elle se situe à 37,3%. Cela est encore largement au-dessus du taux provincial.

Tableau 8

Type d'assurance-maladie privée possédée
par les adultes québécois ayant consulté
des praticiens de médecines douces, 1990-1991

Type d'assurance	n	%
Assurance payant totalement pour tous les praticiens consultés	34	6,3
Assurance payant totalement pour certains praticiens consultés	18	3,3
Assurance payant partiellement pour tous les praticiens consultés	126	23,1
Assurance payant partiellement pour certains praticiens consultés	25	4,6
Assurance ne payant pas pour les praticiens consultés	87	16,0
N'a pas d'assurance-maladie privée	209	38,5
Ne sait pas	44	8,1
Total	544	100,0

CONCLUSION

En 1990-1991, c'est bien 14,1% (567 sur 4 013) des adultes québécois qui consultent en médecines douces et non le tiers d'entre eux comme le laisserait entendre les débats publics. Si la croissance moyenne du phénomène se maintient à 1% par année, il faudra attendre 15 ans avant qu'il n'atteigne un Québécois sur trois.

Des gens de toutes caractéristiques consultent en médecines douces, mais ces pratiques attirent plus particulièrement les femmes de langue française, d'âge moyen, possédant une scolarité et un revenu familial élevés, ayant des enfants, résidant à l'extérieur des deux grands centres urbains et possédant une assurance-maladie privée, donc ayant les moyens de s'offrir ce genre de services.

D'ailleurs, plus d'un usager sur trois détient une assurance-maladie privée qui rembourse totalement ou partiellement les services utilisés. Cela est largement au-dessus de la moyenne québécoise qui se situe à environ un Québécois sur quatre ou cinq.

Le chiropraticien (4,4%) et l'acupuncteur (3,2%) sont les praticiens les plus fréquemment consultés. Ils se partagent près de la moitié des visites en médecines douces. Viennent ensuite l'homéopathie et la massothérapie avec 2,8% et 1,9% des consultations.

Les gens qui recourent au massage ont vu leur masseur en moyenne 23 fois l'an dernier. Les consultations en chiropratique représentent une assez bonne consommation de soins de santé, pour une moyenne par patient de 13 visites par année.

La moitié des usagers de médecines douces en général considèrent que les traitements reçus ont été très efficaces démontrant ainsi un haut niveau de satisfaction de leur part.

43% des usagers ont identifié le praticien consulté directement avec un titre réservé: chiropraticien, acupuncteur, physiothérapeute, médecin, pharmacien, diététiste et podiatre, démontrant ainsi que le public n'exclut pas du tout les professionnels reconnus du domaine des médecines douces.

De plus, ils ont déclaré que 46% des praticiens consultés étaient membres d'une corporation professionnelle. C'est donc dire que des thérapeutes identifiés dans un premier temps par la population comme homéopathes, ostéopathes ou psychothérapeutes, par exemple, seraient aussi pharmaciens, physiothérapeutes ou psychologues, sans oublier les infirmières et les médecins qui intègrent de plus en plus les médecines douces à leur pratique.

Par contre, une forte majorité des usagers, soit 82%, croit que les praticiens consultés ont étudié dans des établissements reconnus. Il y a donc un sérieux manque d'information du public concernant la formation reçue en médecines douces. Cette constatation a été faite par l'Office des professions lors de ses deux études sur les médecines douces.

Plus de la moitié, soit 54,5%, de ces consultations avaient pour cause une maladie chronique. Et, contrairement à ce qui est souvent affirmé par le milieu des médecines douces, plus du tiers des usagers vont consulter un praticien de médecines douces sans avoir vu un médecin auparavant. Cela s'explique toutefois par le fait que près de la moitié des consultations se font auprès de professionnels de première ligne reconnus comme des chiropraticiens, des acupuncteurs ou des physiothérapeutes.

Les gens décident d'avoir recours aux médecines douces car ils estiment que la médecine officielle ne peut plus rien pour eux ou suite à une forte recommandation d'une personne de confiance. Cela est tout à fait plausible puisque souvent la médecine est impuissante devant certains problèmes de santé chronique.

Le bouche-à-oreille est la première source de clients pour les praticiens de médecines douces au Québec, puisque les deux tiers des usagers ont été référés par un parent, un ami ou une relation personnelle. De plus, les pratiques semblent comporter la vente de produits, car près de la moitié des praticiens en offrent à leurs clients.

Somme toute, le phénomène des médecines douces au Québec inclut une forte proportion de professionnels reconnus mais suppose tout de même une certaine remise en question de la pratique médicale. Elle n'est toutefois pas aussi massive qu'on pouvait le croire. Il s'agit donc d'un phénomène relativement marginal, bien qu'en constante évolution.

SONDAGE OMNIBUS SOM-R

**ÉTUDE SUR LA CONSULTATION DES PRATICIENS
DE MÉDECINES DOUCES PAR LES QUÉBÉCOIS EN 1990**

Je vais maintenant vous poser quelques questions touchant au domaine de la santé.

Q1 Au cours de la dernière année, êtes-vous allé voir quelqu'un qui soigne ses patients avec des médecines douces, c'est-à-dire des médecines qui n'utilisent pas ou très peu les substances chimiques, ni la chirurgie?

Oui 1
Non 2 → PAQ socio
NRP 8
NSP 9

Q2 Qui êtes-vous allé voir :

- a) Oui/Non ? Si oui, poser 2 b) et 2 c) immédiatement ;
Si non, passer au thérapeute suivant.
- b) Combien de fois l'avez-vous vu au cours de la dernière année?
- c) Diriez-vous qu'en général le traitement reçu a été très efficace (1), assez efficace (2), peu efficace (3), inefficace (4) ou nuisible (5)?

LIRE	a)		b) Nombre de fois	c) Efficacité perçue					NRP	NSP
	Oui/Non			1	2	3	4	5		
• Un acupuncteur	1	2	[][][][]	1	2	3	4	5	8	9
• Un chiropraticien	1	2	[][][][]	1	2	3	4	5	8	9
• Un homéopathe	1	2	[][][][]	1	2	3	4	5	8	9
• Un massothérapeute ou masseur (shiatsu, californien, suédois, esalen, trager)	1	2	[][][][]	1	2	3	4	5	8	9
• Un naturopathe ou naturothérapeute	1	2	[][][][]	1	2	3	4	5	8	9
• Un orthothérapeute	1	2	[][][][]	1	2	3	4	5	8	9
• Un ostéopathe	1	2	[][][][]	1	2	3	4	5	8	9
• Un phytothérapeute ou herboriste	1	2	[][][][]	1	2	3	4	5	8	9
• Un psychothérapeute ou psychanalyste	1	2	[][][][]	1	2	3	4	5	8	9
• Un ramancheur, rebouteur, guérisseur	1	2	[][][][]	1	2	3	4	5	8	9
• Un réflexologue	1	2	[][][][]	1	2	3	4	5	8	9
• 1er autre : _____	1	2	[][][][]	1	2	3	4	5	8	9
• 2e autre : _____	1	2	[][][][]	1	2	3	4	5	8	9
• Autre(s) thérapeute(s) 3e et plus : _____										

(Une liste des "autres thérapeutes" possibles est fournie en annexe)

Si "Aucun thérapeute mentionné" : fin de l'entrevue

Q3 Pour quel(s) problème(s) ou besoin(s) avez-vous reçu ce(s) service(s) ?

LIRE

- Pour des problèmes courants (grippe, rhume, fatigue, obésité) 1
- Pour des maladies chroniques (arthrite, problèmes digestifs, migraines, allergies, maladies de peau, asthme, mal de dos, insomnie passagère) 1
- Pour des maladies graves (cancer, problèmes cardiaques, sclérose en plaque, anorexie, diabète) 1
- Pour des problèmes psychologiques (dépression, maladie mentale, tendances suicidaires, problèmes conjugaux et familiaux) 1
- Pour des problèmes de toxicomanie (tabac, alcool, drogue) 1
- Pour de la détente 1 → PAQ 5
- Pour de la croissance personnelle 1 → PAQ 5
- De façon préventive, pour rester en bonne santé 1 → PAQ 5
- Pour un autre besoin 1
- NRP 1
- NSP 1

Q4 Pour ce(s) problème(s) de santé, aviez-vous consulté un médecin avant d'aller voir un praticien de médecines douces ?

- Oui 1
- Non 2
- Ça dépend des cas 3
- NRP 8
- NSP 9

Q5 Puisque vous avez dû payer la (les) consultation(s), quelle est la principale raison pour laquelle vous êtes allé voir un (des) praticien(s) de médecines douces ?

LIRE ET ALTERNER

- Par curiosité pour les thérapies douces en général 1
- Pour ne plus prendre de médicaments 2
- Parce que la médecine officielle ne pouvait plus rien ou très peu pour vous 3
- Par choix pour une approche globale de santé 4
- Suite à une forte recommandation de quelqu'un de confiance 5
- Pour une autre raison (préciser) _____ 6 | _ | _ |
- NRP 8
- NSP 9

Q6 Qui vous a référé à ce(s) praticien(s) de médecines douces ?

NE PAS LIRE

- Un parent, un ami, une relation personnelle 1
- Vous même (publicité revue ou journal, pages jaunes, télé ou radio) 2
- Un autre thérapeute de médecines douces 3
- Un médecin 4
- Un autre professionnel reconnu (infirmière, physiothérapeute, psychologue, chiropraticien, pharmacien,...) 5
- Toute autre personne (prêtre, professeur, ...) 6
- NRP 8
- NSP 9

Q7 Selon vous, le praticien avait-il, oui ou non, une formation reçue dans un établissement reconnu, comme une université ou un cégep ?

- Oui 1
- Oui pour certains et non pour d'autres 2
- Non 3
- NRP 8
- NSP 9

Q8 Parmi les praticiens de médecines douces que vous avez vus, combien étaient aussi des professionnels de la santé de type conventionnel comme des médecins, infirmières, pharmaciens, chiros, psychologues (diététiste, orthophoniste-audiologiste, physiothérapeute, podiatre, travailleur social) ?

- Aucun 1
- Un 2
- Deux 3
- Trois 4
- Quatre et plus 5
- NRP 8
- NSP 9

Q9 Si vous détenez une assurance-maladie privée, la (les) somme(s) que vous avez payée(s) au(x) praticien(s) est-elle (sont-elles) remboursable(s) totalement ou en partie par la compagnie d'assurances avec laquelle vous faites affaires ?

NE PAS LIRE

- N'a pas d'assurance-maladie privée 1
- Assurance payant totalement, pour tous les praticiens consultés 2
- Assurance payant totalement, pour des praticiens et non pour d'autres 3
- Assurance payant partiellement, pour tous les praticiens consultés 4
- Assurance payant partiellement, pour des praticiens et non pour d'autres 5
- Assurance ne payant pas pour ces praticiens 6
- NRP 8
- NSP 9

Q10 Est-ce que la (les) personne(s) que vous avez consultée(s) vend(ent) des produits (huiles, herbes, produits naturels, médicaments homéopathiques, cassettes de détente, livres,...) reliés au(x) traitement(s) proposé(s) ?

- Oui 1
- Non 2
- NRP 8
- NSP 9

**LISTE DES "AUTRES MÉDECINES DOUCES"
SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MENTIONNÉES À LA QUESTION 2a**

- 12- Audioprothésiste
- 13- Auriculothérapeute
- 14- Biofeedback (thérapeute en...)
- 15- Conseiller d'orientation
- 16- Diététiste (diététicien, nutritionniste)
- 17- Ergothérapeute
- 18- Hydrothérapeute (thalassothérapeute)
- 19- Hygiéniste dentaire
- 20- Hypnologue, hypnotiseur
- 21- Iridologue
- 22- Infirmière auxiliaire
- 23- Infirmière
- 24- Inhalothérapeute
- 25- Kinésithérapeute
- 26- Magasin d'aliments naturels
- 27- Médecin
- 28- Musicothérapeute
- 29- Oligothérapeute
- 30- Organothérapeute
- 31- Orthopédiste
- 32- Orthophoniste (Audiologiste)
- 33- Palingénésiste (Rebirth)
- 34- Pharmacien
- 35- Physiothérapeute
- 36- Podiatre
- 37- Prêtre/Religieux
- 38- Psychologue
- 39- Radiesthésiste
- 40- Sage-femme
- 41- Thérapies manuelles (eutonie, feikendrais, intégration postorale, polarité, rolfing, toucher thérapeutique)
- 42- Travailleur social

Les solutions qu'apportent les
Québécois à leurs problèmes sociaux et sanitaires

Je vais maintenant vous poser quelques questions touchant au domaine de la santé.

1. Par rapport aux personnes de votre âge, pensez-vous que votre état de santé est ...

- | | |
|-------------------|---|
| ... très bonne | 1 |
| ... bonne | 2 |
| ... mauvaise | 3 |
| ... très mauvaise | 4 |
| NSP | 8 |

2. Avez-vous déjà consulté quelqu'un qui aide les gens au plan psychologique?

- | | |
|------------------|---|
| Oui | 1 |
| Non → PASSEZ A 5 | 2 |

3. Qui avez-vous consulté?

- | | |
|-------------------------|---|
| Un psychologue | 1 |
| Un psychiatre | 2 |
| Un psychanalyste | 3 |
| Un travailleur social | 4 |
| Autre (PRECISEZ): _____ | 5 |
| NSP | 8 |

4. S'agissait-il ...

- | | |
|----------------------------------|---|
| ... de rencontres individuelles? | 1 |
| ... ou de rencontres de groupes? | 2 |
| Les deux | 3 |

5. Etes-vous déjà allé(e) voir quelqu'un qui soigne ses patients avec des médecines douces, c'est-à-dire des médecines qui n'utilisent pas ou très peu les substances chimiques?

- | | |
|------------------|---|
| Oui | 1 |
| Non → PASSEZ A 7 | 2 |
- 6.

6. Qui êtes-vous allé(e) voir?

		Combien de fois l'avez-vous vu au cours de la dernière année?	Pour quel problème?	Diriez-vous qu'en général, le traitement reçu a été
				(1) très efficace (2) efficace (3) inefficace (4) très inefficace
Acupuncteur	1	_____	_____	_____
Auriculothérapeute	2	_____	_____	_____
Chiropraticien	3	_____	_____	_____
Homéopathe	4	_____	_____	_____
Massothérapeute	5	_____	_____	_____
Médium (don)	6	_____	_____	_____
Naturopathe	7	_____	_____	_____
Ostéopathe	8	_____	_____	_____
Praticien du méziérisme	9	_____	_____	_____
Praticien de la réflexologie	10	_____	_____	_____
Ramancheur (rebouteur)	11	_____	_____	_____
Autres (PRECISEZ):		_____	_____	_____
_____	12	_____	_____	_____
NSP	98	_____	_____	_____

Problèmes:

Exemples:

1. Problèmes courants

grippe, rhume, fatigue,
manque d'entrain, obésité

2. Symptômes chroniques

arthrite, rhumatisme,
problèmes digestifs,
migraines, allergies,
maladies de la peau,
asthme, mal de dos

3. Maladies graves

cancer,
problèmes cardiaques,
sclérose en plaques

4. Problèmes psychologiques
ou psychosomatiques

dépression, insomnie

5. Toxicomanie

tabac, alcool, drogue

6. Autres

Et la santé, ça va? Santé Québec 1987

SECTION II - RECOURS AUX SERVICES DE SANTÉ OU SERVICES SOCIAUX

Les questions qui suivent portent sur les consultations faites au cours des 2 dernières semaines.

ENCERCLEZ LA RÉPONSE "1", "NON" OU "8". SI 1 OU 8, ÉCRIVEZ DANS LA COLONNE APPROPRIÉE. MONTREZ LA FICHE "C" ET DEMANDEZ:

14 Au cours des 2 dernières semaines, quelqu'un du foyer s'est-il adressé aux personnes suivantes au sujet de sa santé:

a- Un(e) médecin généraliste 1= oui (QUI?) non 8= ne sait pas

b- Un(e) médecin spécialiste 1= oui (QUI?) non 8= ne sait pas

(SI OUI), DE QUEL(S) SPÉCIALISTE(S) S'AGIT-IL?

PRÉCISEZ

c- Un(e) dentiste 1= oui (QUI?) non 8= ne sait pas

d- Un(e) denturologiste 1= oui (QUI?) non 8= ne sait pas

e- Un(e) infirmier(ère) 1= oui (QUI?) non 8= ne sait pas

f- Un(e) pharmacien(ne) 1= oui (QUI?) non 8= ne sait pas

g- Un(e) optométriste ou un(e) opticien(ne) 1= oui (QUI?) non 8= ne sait pas

h- Un(e) physiothérapeute ou un(e) ergothérapeute 1= oui (QUI?) non 8= ne sait pas

i- Un(e) chiropraticien(ne) 1= oui (QUI?) non 8= ne sait pas

j- Un(e) acupuncteur(trice) 1= oui (QUI?) non 8= ne sait pas

k- Un(e) psychologue 1= oui (QUI?) non 8= ne sait pas

l- Un(e) travailleur(euse) social(e) ou un(e) autre conseiller(ère) du même type 1= oui (QUI?) non 8= ne sait pas

(Si oui) PRÉCISEZ LA PROFESSION

m- Toute autre personne qui fait des traitements ou qui donne des conseils 1= oui (QUI?) non 8= ne sait pas

(Si oui) PRÉCISEZ LA PROFESSION

SI AUCUN MEMBRE DU FOYER N'A CONSULTÉ, PASSEZ À LA QUESTION 16.

a 43 I54

b 44 I55

1) 45-46 I56

2) 47-48 I57

3) 49-50 I58

c 51 I59

d 52 I60

e 53 I61

f 54 I62

g 55 I63

h 56 I64

i 57 I65

j 58 I66

k 59 I67

l 60 I68

61-62 I69

m 63 I70

64-65 I71